

SAIG

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
7 rue de la Maladrerie Beaufort-en-Vallée
49 250 BEAUFORT-EN-ANJOU

518 992 789 RCS ANGERS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le trente septembre,
A 14 heures.

Monsieur Pierre BIHAN demeurant 16 rue Joubert 49 100 Angers

Associé unique et liquidateur de la société SAIG,

A pris les décisions suivantes :

- Présentation du compte définitif de liquidation,
- Répartition du solde de tout compte,
- Quitus au liquidateur et décharge de son mandat,
- Constatation de la clôture de la liquidation,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

Monsieur Pierre BIHAN, associé unique et liquidateur de la société SAIG en liquidation, approuve l'ensemble des opérations de liquidation qu'il a réalisées en sa qualité de liquidateur de la Société ainsi que le compte définitif de liquidation, lequel ne fait ressortir aucun résultat et un solde positif de capitaux propres de 1000 euros.

DEUXIEME DÉCISION

Monsieur Pierre BIHAN, associé unique, constate un reliquat actif du compte de liquidation de la Société au titre des capitaux propres, qui s'élève au montant de 1 000 euros lequel permet le remboursement intégral du montant nominal des parts sociales.

L'associé unique recevra ce remboursement définitif à compter de ce jour.

TROISIEME DÉCISION

En conséquence, l'associé unique donne quitus de sa gestion au liquidateur, le décharge de son mandat, et constate la clôture de la liquidation de la société SAIG dont la personnalité morale cesse d'exister avec effet au 30 septembre 2024.

P.B

QUATRIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Pierre BIHAN

A handwritten signature in black ink, consisting of the letters 'P. Bihan' followed by a horizontal line. Below the signature is a small handwritten number '7'. A large, sweeping, curved line starts from the left side of the signature and extends across the bottom of the signature area.